



GUIDE SUR L'ASSURANCE SOINS DE LONGUE DURÉE

Le présent guide vise à vous faire comprendre l'assurance soins de longue durée et comment elle peut vous aider à vous préparer financièrement pour faire face aux soins dont vous pourriez avoir besoin à l'avenir. Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires ou d'aide, vous pouvez vous adresser à votre conseiller financier ou à votre société d'assurances.

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE	1
La population canadienne vieillit : les faits	1
Autres faits importants	1
Ce qui suit risque de vous surprendre	2
Planifie à l'avance : pas seulement pour les personnes âgées	2
Qu'est-ce que l'assurance soins de longue durée?	3
2. SOUSCRIRE UNE ASSURANCE SOINS DE LONGUE DURÉE	4
Les types de soins de longue durée et leur coût	4
Établissement de soins de longue durée	4
Combien coûte en moyenne l'hébergement en établissement de soins de longue durée dans votre province?	5
Soins à domicile	5
Combien coûtent en moyenne les soins privés à domicile dans votre province?	6
Soins à domicile fournis par un parent	7
Qui offre de l'assurance soins de longue durée?	7
Comment se procurer une assurance soins de longue durée? ..	8
Comment la demande d'assurance est-elle évaluée?	8
3. ÉVALUER SES BESOINS	9
Faites le bilan de vos sources de revenus une fois à la retraite ..	9
4. PRÉSENTER UNE DEMANDE DE RÈGLEMENT	10
Quand la prestation est-elle versée?	10
Présenter sa demande de règlement	11
5. ASSISTANCE AUX CONSOMMATEURS	11

Voici des réponses aux questions que vous nous avez posées sur l'assurance soins de longue durée

Le présent guide regroupe les réponses à des questions que bien des Canadiens se posent sur l'assurance soins de longue durée.

Il vous aidera à :

- comprendre pourquoi il est important de tenir compte des soins de longue durée dans son plan financier;
- connaître les différentes options qui s'offrent à vous;
- préparer les questions à poser avant de souscrire un produit; et
- comprendre le processus enclenché par une demande de règlement.

Le Guide sur l'assurance soins de longue durée est produit par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). Nous ne recommandons pas d'assureur en particulier, ni de type quelconque de police ou de régime. C'est à vous, le consommateur, que reviennent ces choix.

Nous espérons que ce guide vous aidera à tirer le maximum de votre assurance soins de longue durée.

 **MISE EN GARDE :** Les pages qui suivent renferment des renseignements généraux sur différents aspects de l'assurance soins de longue durée, que nous nous sommes efforcés de présenter le plus simplement possible tout en étant précis. Le guide n'a cependant aucune portée juridique. L'évolution des lois, des règlements, des technologies ou du contexte concurrentiel peut se répercuter sur certaines des règles, conditions et pratiques de l'industrie dont nous traitons ici. Pour toute question spécifique, consultez votre police et communiquez avec votre conseiller financier ou votre assureur.

1 MISE EN CONTEXTE

La population canadienne vieillit : les faits

Saviez-vous que vos chances de vivre jusqu'à 100 ans sont plus grandes que jamais? Des recherches récentes indiquent en effet que, grâce à leur mode de vie, de nombreux Canadiens pourraient célébrer leur 100^e anniversaire.

Si une vie longue et bien remplie est une grande chance, les études menées par l'ACCAP montrent que les Canadiens ne sont pas adéquatement préparés financièrement pour défrayer les soins de longue durée dont ils auront besoin.

Autres faits importants

- Au cours des 35 prochaines années, il en coûtera 1,2 billion de dollars pour répondre aux besoins des baby-boomers en matière de soins de longue durée, et seule la moitié de cette somme sera prise en charge par les programmes gouvernementaux actuels.
- On prévoit que, d'ici 2036, 25 % de la population aura plus de 65 ans et que près de un million de Canadiens souffriront de démence.

Ce qui suit risque de vous surprendre

De nombreux Canadiens croient que les soins à plein temps reçus dans un établissement de soins de longue durée sont entièrement pris en charge par les programmes de soins de santé gouvernementaux. Ce n'est pas le cas; les soins de longue durée ne sont pas couverts par le système de santé public.

Les programmes gouvernementaux ne couvrent qu'une petite partie (et dans certains cas, rien du tout) des coûts liés aux soins reçus dans les maisons de soins infirmiers ou autres foyers spécialisés. Autrement dit, c'est aux intéressés (ou à leur famille) qu'il incombera de payer de leur poche une grande partie des frais associés aux soins de longue durée.

Malgré cela, la plupart des Canadiens ne voient pas encore la nécessité d'intégrer les soins de longue durée à leur planification de la retraite. Un sondage mené par Léger Marketing pour le compte de l'ACCAP révèle en effet que près des trois quarts (74 %) des Canadiens reconnaissent n'avoir aucun plan financier pour faire face aux soins de longue durée dont ils pourraient avoir besoin.

Planifier à l'avance : pas seulement pour les personnes âgées

Lorsqu'on est en bonne santé et indépendant, on s'imagine difficilement qu'un jour les circonstances pourraient changer et qu'on pourrait avoir besoin de soins spécialisés en permanence.

On associe souvent les soins de longue durée d'une part aux personnes âgées, d'autre part aux soins en résidence. Mais il arrive parfois qu'une personne plus jeune ait besoin de tels soins.

Une maladie incapacitante ou un accident peuvent survenir à tout âge et nécessiter des soins jour et nuit.

Qu'est-ce que l'assurance soins de longue durée?

Cette assurance vous protège financièrement si vous devenez incapable de prendre soin de vous-même en raison d'une maladie chronique, d'une invalidité, d'une déficience cognitive, comme la démence, ou de toute autre condition liée à l'âge vous empêchant d'accomplir sans aide certaines activités de tous les jours. Elle peut couvrir les séjours dans les maisons de soins infirmiers et les établissements pour malades chroniques, ou encore les soins à domicile.

Il existe deux grands types de régimes d'assurance soins de longue durée :

- Le premier règle les dépenses admissibles précisées par le régime (p. ex., aide ménagère ou soins infirmiers privés) et engagées pour une journée donnée, jusqu'à concurrence d'un maximum fixé d'avance.
- Le second prévoit le versement d'une prestation dont le montant est fixé d'avance.

Dans le second cas, la prestation périodique (mensuelle ou hebdomadaire, p. ex.) peut être utilisée comme bon vous semble. Elle peut servir à financer les soins reçus en établissement ou à domicile, ou pour rémunérer un parent qui prend soin de vous.

La plupart des régimes prévoient une période d'attente, c'est-à-dire que, une fois que vous êtes admissible à la prestation, vous devez attendre l'expiration d'un délai précis (généralement de 30 à 90 jours) avant qu'elle ne vous soit versée.



UN CONSEIL : Songez à inclure l'assurance soins de longue durée dans votre plan successoral si vous souhaitez vivre à la maison le plus longtemps possible.



UN CONSEIL : Demandez pendant combien de temps vous devrez verser des primes, et s'il y a exonération ou cessation des primes si vous présentez une demande de règlement et touchez des prestations.

2 SOUSCRIRE UNE ASSURANCE SOINS DE LONGUE DURÉE

Les types de soins de longue durée et leur coût

Si vous aviez besoin de soins en permanence, peut-être devriez-vous considérer les options suivantes :

- un foyer de soins spécialisés pour résidents à plein temps;
- si les circonstances s'y prêtent, des soins à domicile professionnels ou donnés par un parent.

Établissement de soins de longue durée

L'hébergement en établissement peut coûter entre :

- 900 et 5 000 \$ ou plus par mois, selon le type de chambre et le niveau de financement public disponible.

Combien coûte en moyenne l'hébergement en établissement de soins de longue durée dans votre province?

Tableau 1 : Coût de l'hébergement en maison de retraite (non subventionné) par province

Province	Chambre particulière	Appartement d'une chambre
Tarif mensuel (\$)		
Alberta	953 - 4 285	2 658 - 4 440
Colombie-Britannique	995 - 3 500	1 595 - 5 400
Île-du-Prince-Édouard ¹	1 825 - 2 880	1 950 - 3 750
Manitoba	1 359 - 2 475	1 690 - 3 300
Nouveau-Brunswick	800 - 2 533	1 943 - 3 500
Nouvelle-Écosse	1 705 - 3 100	1 900 - 3 490
Ontario	1 236 - 6 000	1 849 - 8 000
Québec	850 - 6 700	750 - 2 500
Saskatchewan	1 380 - 3 700	1 200 - 4 300
Terre-Neuve-et-Labrador ¹	1 500 - 1 800	1 065 - 4 200

Source : Soutien-Étapes vie^{MC} (lifestagecare.ca)

¹ Les deux types d'hébergement sont appelés : chambre à deux lits (*semi-private*) et chambre particulière (*private*)

Soins à domicile

Des soins privés à domicile peuvent coûter entre :

- 12 et 90 \$ de l'heure pour de l'aide ménagère, des soins personnels ou des soins infirmiers.

Combien coûtent en moyenne les soins privés à domicile dans votre province?

Tableau 2 : Coût des soins à domicile par province

Province	Préparation de repas à domicile	Soins personnels (se laver, s'habiller)	Soins infirmiers spécialisés
Tarif horaire (\$)			
Alberta	19,90 - 30,00	19,90 - 32,00	27,00 - 80,00
Colombie-Britannique	16,50 - 36,95	15,00 - 36,95	35,00 - 75,00
Île-du-Prince-Édouard	17,25 - 17,65	18,50 - 20,25	25,00 - 47,00
Manitoba	16,50 - 25,00	19,00 - 25,00	40,00 - 75,00
Nouveau-Brunswick	15,25 - 20,00	15,25 - 20,00	36,00 - 71,25
Nouvelle-Écosse	10,00 - 23,50	14,00 - 23,75	25,00 - 80,00
Ontario	13,00 - 30,00	13,00 - 30,00	22,85 - 70,00
Québec	3,00 - 25,25	12,50 - 25,25	15,00 - 85,00
Saskatchewan	18,00 - 28,00	22,00 - 27,00	non disponible
Terre-Neuve-et-Labrador	15,00 - 20,00	15,00 - 20,00	33,00 - 70,00

Source : Soutien-Étapes vie^{MC} (lifestagecare.ca)

Comme on le voit, le coût des soins peut vite grimper. À la lumière des chiffres qui précèdent, si vous ou un proche deviez :

- être placé dans un établissement de soins privés au coût de 5 000 \$ par mois, ou
- recevoir des soins à domicile pendant quatre heures par jour, à raison de 35 \$ de l'heure, et ce, cinq jours par semaine,

il en coûterait au moins 35 000 à 65 000 \$ par an, selon le type de soins requis.

SOUSCRIRE UNE ASSURANCE SOINS DE LONGUE DURÉE

Soins à domicile fournis par un parent

Une autre option serait qu'un parent prenne soin de vous à votre domicile. Mais une importante question se pose : cette personne pourrait-elle se permettre, financièrement, de s'occuper de vous à plein temps?

Il est difficile d'établir le coût des soins donnés à domicile par un aidant naturel. Mais pour la personne qui doit renoncer à son emploi à plein temps pour prendre soin d'un proche, la perte de revenu peut avoir un effet dévastateur. Qui plus est, les allègements fiscaux accordés aux aidants naturels ne correspondent qu'à un faible pourcentage du total des frais engagés par eux.

Qui offre de l'assurance soins de longue durée?

L'industrie des assurances de personnes joue un rôle complémentaire au système de santé public en fournissant de l'assurance soins de longue durée aux Canadiens. Nombre d'assureurs vie et maladie au Canada offrent cette assurance.



UN CONSEIL : Pour savoir quelles sociétés offrent de l'assurance soins de longue durée, communiquez avec l'Ombudsman des assurances de personnes. Pour de plus amples renseignements, rendez-vous à : www.oapcanada.ca

Comment se procurer une assurance soins de longue durée?

La meilleure façon de s'y prendre est de consulter un conseiller financier. Ensemble, vous et votre conseiller passerez en revue votre plan financier et déciderez du type d'assurance soins de longue durée qui vous convient. Votre situation personnelle et vos projets de retraite sont des facteurs importants dans votre décision.

Vous devrez remplir une proposition d'assurance qui pourrait comporter des questions d'ordre médical. L'assureur pourrait demander que vous ou votre médecin fournissiez des renseignements supplémentaires.

Comment la demande d'assurance est-elle évaluée?

Lorsqu'il examine votre demande, l'assureur tient compte de certains facteurs qui auront une incidence sur votre prime, comme :

- votre âge au moment où vous demandez l'assurance (plus vous êtes jeune, plus la prime est basse)
- votre état de santé au moment de présenter la demande (plus votre santé est bonne, plus la prime est basse)
- le montant assuré et le type d'assurance choisis (plus le montant assuré est élevé et les options choisies nombreuses, plus la prime est élevée)
- la période d'attente que vous choisissiez (les régimes ayant une longue période d'attente sont normalement moins chers)



UN CONSEIL : Certains régimes offrent des garanties ou des options supplémentaires comme :

- le partage de la prestation entre vous et votre conjoint
- un service d'aiguillage vers des ressources et options de soins de longue durée dans votre région
- l'exonération des primes (de sorte que vous n'avez plus à payer de prime une fois que vous commencez à toucher la prestation)
- un avenant de protection contre l'inflation (la prestation mensuelle augmente pour vous protéger contre la hausse du coût des soins de santé au fil du temps)

3 ÉVALUER SES BESOINS

Faites le bilan de vos sources de revenus une fois à la retraite

Il est important de réfléchir à l'incidence des soins de longue durée sur le plan financier. Le tableau suivant vous aidera à calculer votre revenu total une fois à la retraite.

Cliquer ici pour accéder au tableau. 

4 PRÉSENTER UNE DEMANDE DE RÉGLEMENT

Quand la prestation est-elle versée?

Normalement, la prestation est payable lorsque vous ne pouvez plus accomplir certaines activités de la vie quotidienne sans une aide substantielle.

Pour la plupart des régimes, la protection s'applique lorsque l'intéressé est incapable d'accomplir sans aide substantielle au moins deux des six fonctions suivantes :

- se laver
- s'habiller
- aller aux toilettes
- se déplacer (p. ex., se lever d'une chaise ou du lit)
- être continent
- se nourrir

Votre capacité à accomplir ces actes de la vie quotidienne serait évaluée par des représentants de l'assureur dans le but d'établir votre admissibilité à la prestation. Par exemple, des spécialistes du domaine de la santé comme un ergothérapeute ou une infirmière pourraient vous appeler pour vous poser des questions ou demander à vous rencontrer chez vous. Sont également admissibles à la prestation les personnes ayant besoin d'une surveillance considérable en raison d'une déficience cognitive causée par une maladie du type démence, par exemple la maladie d'Alzheimer.

Les conditions d'admissibilité à la prestation peuvent varier d'une police à l'autre.

PRÉSENTER UNE DEMANDE DE RÈGLEMENT

Présenter sa demande de règlement

Votre demande de règlement sera étudiée par un expert de la société d'assurances et l'on demandera à votre médecin de fournir des renseignements médicaux. Il se pourrait que l'on vous fasse subir un examen afin d'établir votre degré d'indépendance et votre état de santé. Les membres de votre famille pourraient aussi être mis à contribution dans le cadre de cette collecte de renseignements.



UN CONSEIL : Prenez le temps de parler de votre police d'assurance soins de longue durée à ceux (enfants ou autres) qui s'occuperont de vous quand vous ne serez plus autonome.

5 ASSISTANCE AUX CONSOMMATEURS

Les consommateurs ayant des questions ou des plaintes concernant les produits ou les services offerts par les assureurs vie et maladie peuvent appeler l'Ombudsman des assurances de personnes (OAP), un service indépendant et gratuit qui fournit des renseignements ou de l'aide, en français ou en anglais.

Appelez l'OAP de n'importe où au Canada.

De Montréal : 514-282-2088 In Toronto : 416-777-9002
Sans frais/Toll Free : 1-888-295-8112 Site Web : www.oapcanada.ca

Source de revenu	Montant disponible
Revenu de retraite : RRQ/RPC, Sécurité de la vieillesse, et/ou régime de retraite d'employeur	
REER	
Placements non enregistrés	
Fonds d'urgence	
Soutien de la famille (p. ex., revenu du conjoint)	
Produit de la vente de votre maison	
Prestation d'assurance soins de longue durée	
Autre	
TOTAL	

